

Plaque anti-feu Rigips® RF



Plaque de plâtre type DF selon EN 520

Spécifications techniques	Densité apparente	≥ 800 kg/m ³
	Masse surfacique	10 - 20 kg/m ²
	Valeur lambda	0.25 W/m*K
	Épaisseur	12.5 – 25.0 mm

Rigips ecoline

En participant de son plein gré au programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie, Rigips SA s'engage à diminuer activement les émissions de CO₂ et à optimiser l'efficacité énergétique. L'entreprise de construction à sec apporte une contribution importante pour une protection durable du climat par son programme RiCycling (un programme propre à l'entreprise pour le recyclage des déchets de plâtre), le recours au gaz naturel écologique, une logistique réfléchie avec des distances de transport courtes ou encore l'utilisation d'électricité «verte».

Informations concernant la certification Minergie-ECO

Critères d'évaluation	Aptitude	Très appropriée pour Minergie-ECO, 1ère priorité des Eco-CFC
	Énergie grise	48.5 - 97.0 MJ/m ²
	Composantes d'intérêt environnemental et relatives à la santé	Aucune
	Usage(s) prévu(s)	Systèmes de construction à sec selon la documentation technique Rigips

Certifications et informations	Attestation eco-bau	www.rigips.ch/fr/RF/Attestation-Eco
	Liste des produits eco Rigips	www.rigips.ch/fr/Liste-des-produits-ECO
	Guide Rigips Minergie-ECO	www.rigips.ch/fr/Guide/Minergie-ECO

Indications concernant la certification LEED

Certifications et fiches de données	Environmental Product Declaration EPD	www.rigips.ch/fr/RF/DEP
	Fiche de données de sécurité	www.rigips.ch/fr/RF/FS
	Corporate Sustainability Report (CSR), groupe Saint-Gobain	www.rigips.ch/fr/SG/CSR

État 09/2020

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Part de recyclé:

env. 4.1 pour cent en poids proviennent de matières recyclées issues de sources de déchets de consommation (après consommation, «post-consumer»)

env. 2.9 pour cent en poids proviennent de matières recyclées issues de sources de production (avant consommation, «pre-consumer»)

Aucune substance classée comme SVHC selon REACH n'est utilisée.

Les éventuelles contaminations par ces substances sont inférieures à 0.1 %.

[Guide Rigips LEED](http://www.rigips.ch/fr/Guide/LEED)

www.rigips.ch/fr/Guide/LEED

État 09/2020

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Rigips SA • Gewerbepark • 5506 Mägenwil • Suisse • tél. +41 62 887 44 44 • www.rigips.ch

